

# La garantie d'emploi, un outil au potentiel révolutionnaire

☞ [contretemps.eu/chomage-economie-garantie-emploi-depassement-capitalisme](https://contretemps.eu/chomage-economie-garantie-emploi-depassement-capitalisme)

Romaric Godin

30 mars 2021

*Avec l'aimable autorisation de son auteur et des éditions La Découverte, nous publions la postface de Romaric Godin au livre de Pavlina Tcherneva : [La garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal](#).*

## Battre en brèche les poncifs du néolibéralisme

L'ouvrage de Pavlina Tcherneva qui inaugure la collection « Économie politique » avance une proposition qui peut paraître a priori insensée : fournir à tous les citoyens qui le souhaitent un travail rémunéré, permettant de vivre décemment. Tout l'intérêt de son propos est de montrer que, précisément, cette proposition n'a rien d'insensé, mais qu'elle est parfaitement réalisable pour peu que l'on se libère de certaines certitudes qui ne sont que des constructions politiques. L'idée que le chômage soit le mode d'ajustement « normal » de l'économie est déjà un choix politique remarquablement déconstruit par l'autrice.

Il était donc logique qu'une collection dont l'objectif est de démontrer que l'économie est avant tout un phénomène politique et social et non une science autonome débutât par un texte prenant d'assaut une des citadelles les mieux ancrées de cette pseudo-autonomie : le marché du travail. Car le cœur de la pensée néolibérale, reprenant en cela la tradition classique et néoclassique, pourrait se résumer à cette idée : libéraliser le marché du travail pour créer des emplois. Le travail doit être une marchandise comme une autre, soumise aux règles éternelles de l'offre et de la demande.

Dans cette vision, le chômage n'est pas un problème social, c'est la traduction d'un double phénomène. D'abord, celui d'un déséquilibre lié à une insuffisance de l'offre d'emplois qui peut s'expliquer par des phénomènes conjoncturels (récession) ou structurels (manque de compétitivité). Ensuite, celui d'un déséquilibre lié aux carences de la demande : manque de formation, mauvaise volonté à la tâche, prétentions salariales démesurées. Dans les deux cas, le chômage est alors perçu comme un « mal nécessaire » qui permet d'ajuster le prix du travail à la baisse, soit par les salaires directement versés, soit par les salaires socialisés (les cotisations sociales). Avec cet ajustement, la quantité de travail disponible pourra à nouveau progresser.

À l'inverse, en cas d'abondance de l'offre d'emplois, la hausse du coût du travail finit par devenir dissuasive pour l'embauche. Le chômage doit alors remonter pour empêcher toute surchauffe de l'économie. Le point d'équilibre entre les deux phénomènes serait alors ce concept de « NAIRU », sorte de taux de chômage d'équilibre mythique où l'emploi est suffisamment abondant pour pouvoir à la fois satisfaire les besoins de l'économie et suffisamment bon marché pour ne pas faire accélérer l'inflation.

Toutes les politiques d'emploi auxquelles les États occidentaux se sont attachés depuis un demi-siècle visent à accompagner ce phénomène et à atteindre ce graal du taux de chômage d'équilibre. De là ces grandes phases de « réformes structurelles » avec les belles promesses, toujours déçues, qui ont pu les accompagner. La France, durant la campagne électorale de 2017, a peut-être été la dernière à céder, dans la personne d'Emmanuel Macron, au chant des sirènes de cet ajustement par lequel le chômage baisserait grâce à la libéralisation du marché du travail. Mais cette politique n'en est pas une. Ce n'est qu'un moyen de se décharger de cette tâche pourtant essentielle à tout pouvoir en régime capitaliste : fournir aux citoyens de son pays les moyens de sa propre survie. C'est une politique d'abdication du politique qui se cristallise dans cette phrase répétée à l'envi par ceux qui sont toujours prompts à se justifier de leurs propres échecs passés et futurs : « Ce sont les entreprises qui créent les emplois. » Pavlina Tcherneva déconstruit avec brio ces murs idéologiques qui sont les palissades de l'impuissance publique. Le taux de chômage d'équilibre n'existe pas davantage dans la réalité faite de chair et de sang que l'équilibre général des économistes mainstream à l'origine de tous leurs modèles qui inspirent les politiques publiques. Ces fantômes théoriques sont avant tout les gardiens de ces politiques d'impuissance.

Mais, dans les faits, les conséquences de ces résultats sont navrantes. Là où le « plein-emploi » de façade a été obtenu, comme aux États-Unis ou en Allemagne, on constate une pression sur les salaires, un partage subi du travail et un accroissement de la pauvreté et des inégalités a été immense. Souvent ce plein-emploi cache des non-dits statistiques : faible participation au marché du travail aux États-Unis, explosion du temps partiel en Allemagne. Là où le chômage persiste, comme en France, il est le prétexte à des politiques de déconstruction des systèmes sociaux et de la protection sociale. On serait donc réduit à ce choix infernal entre l'emploi ou la solidarité, entre le chômage ou la pauvreté en travaillant, entre davantage d'exploitation et davantage d'exclusion. Mais ces choix, en cas de crise, sont balayés par un retour à un chômage élevé qui justifierait encore de nouvelles réformes.

C'est bien ici que la garantie d'emploi proposée par Pavlina Tcherneva apparaît comme une rupture indispensable. En offrant à tous ceux qui le veulent un emploi, le politique assume sa capacité à agir sur l'économique et à modifier l'économie. Un tel pas permet de se libérer de cette dépendance à un secteur privé dont la fonction n'est pas en soi de fournir des emplois. Les entreprises créent des emplois, certes, mais ce n'est pas là leur but. C'est pourquoi, du reste, elles en détruisent aussi régulièrement. Pourquoi alors leur confier l'essentiel de la politique de l'emploi ?

L'autrice s'attache à montrer la possibilité technique et financière d'une telle rupture. Et cette possibilité s'inscrit précisément dans l'idée que, avec une telle garantie, le secteur privé, loin d'être ravagé par la fin de sa capacité à avoir recours à l'« armée de réserve » du chômage, serait, au contraire plus protégé et plus performant. Cette garantie de l'emploi serait en effet avant tout un « coussin de protection » capable d'empêcher en temps de crise les désastres habituels de la pauvreté et de la peur de la pauvreté qui, souvent, conduisent à aggraver les récessions. En temps d'abondance, ce coussin, qui repose, rappelons-le, sur le volontariat, se réduirait afin que les emplois fournis par les

entreprises privées puissent être pourvus. Pavlina Tcherneva s'inscrit ici dans la plus pure tradition keynésienne, celle qui veut en quelque sorte « sauver le capitalisme de lui-même » en le sauvegardant de ses propres dérives intrinsèques qui conduisent à en faire un système instable et inégalitaire intenable sur le plan politique et social.

Mais, avant de discuter cette dernière affirmation et de voir si la garantie d'emploi se limite à cette fonction conservatrice, il faut s'arrêter sur trois objections souvent formulées à ce projet de garantie d'emploi. Le premier, c'est évidemment celui du financement. Dans l'ouvrage, Pavlina Tcherneva répond de façon précise, pour le cas états-unien, à cette critique. Mais il est utile ici de revenir sur cette idée qui est au cœur de ce qu'on appelle la Théorie monétaire moderne (Modern Monetary Theory, MMT) et qui sous-tend ce projet de garantie d'emploi.

## **Principe et fonctionnement de la garantie d'emploi**

---

Le point de départ de cette pensée, c'est qu'un État disposant de sa souveraineté monétaire ne peut « manquer d'argent » puisque précisément il est la source de la création monétaire. Ceci ne saurait pourtant vouloir dire que cet État peut « tout faire ». Il est évidemment limité par l'inflation, mais, contrairement à ce que prétendent les économistes *mainstream* héritiers de la vieille théorie quantitative de la monnaie, cette inflation n'est pas un simple produit de la quantité de monnaie en circulation. Il n'y a pas de lien mécanique entre les deux : tout dépend de l'usage de cette monnaie et des capacités productives existantes. Au reste, les dernières années ont apporté la preuve de l'inanité de cette théorie quantitative : la quantité de monnaie créée directement ou indirectement par les banques centrales n'a pas conduit à un redressement de l'inflation, qui était pourtant l'objectif de ces dernières.

Le lien entre création monétaire et inflation n'est donc pas automatique, comme l'affirme la légende néolibérale, martelée à coups de rappels de l'horreur de l'hyperinflation allemande ou zimbabwéenne. Certes, on pourra objecter que la création monétaire des banques centrales n'a pas atteint l'économie réelle. Mais, alors, on pourra se souvenir des milliards d'euros ou de dollars mis à disposition du système économique. Il n'y a pas eu non plus de poussée inflationniste alors même qu'on a utilisé de l'argent public pour « sauver des emplois », donc pour empêcher l'ajustement par le chômage du marché de l'emploi.

Ceci correspond finalement au principe défendu par la MMT : lorsque l'argent vient remplir un besoin qui n'est pas satisfait, il ne saurait créer de l'inflation. De fait, il existe des moyens de contenir l'inflation si c'est nécessaire, notamment par le recours à l'impôt et à la dette publique. La régulation change simplement de nature : ce n'est plus l'emploi qui sert de variable d'ajustement, mais les profits privés et les revenus des plus fortunés. Les revenus de la majorité, eux, sont sauvegardés par la garantie d'emploi. Aussi l'argument en apparence infranchissable du financement n'est-il formidable qu'en apparence. Ce qui s'oppose à la garantie de l'emploi, ce ne sont pas les fonds, mais le rapport de forces politiques, autrement dit le rapport de forces entre les intérêts sociaux. Et cela, comme on le verra, c'est bien ici un point central de la transition vers la garantie d'emploi.

De fait, l'injonction à la bonne gestion des finances publiques repose sur la reconnaissance d'une défaite. Si « l'État ne peut pas tout » en matière d'emploi, c'est d'abord parce qu'il a intégré dans son fonctionnement sa soumission aux intérêts privés. C'est le propre de l'État néolibéral. L'emploi est le nœud où se joue le rapport de forces entre le capital et l'État. Comme le faisait remarquer Michael Kalecki en 1943 dans son article « Political aspects of full employment », « la fonction sociale de l'assainissement des finances publiques est de faire dépendre le niveau d'emploi de la confiance », autrement dit du bon vouloir du capital. Exclure toute politique publique directe de l'emploi sous couvert de la « bonne gestion », c'est donc avant tout consacrer la victoire du capital. Mais il est possible de lutter et c'est bien ici que la garantie d'emploi prend son sens.

La deuxième objection, qui vient parfois, mais pas seulement, de la gauche, est celle dite des « ateliers nationaux ». Cette critique ramène au contenu de ces emplois et à leur utilité sociale. L'objection est que cette garantie d'emploi conduira à l'occupation inutile des bénéficiaires qui deviendront en quelque sorte des oisifs payés par l'État. Cette critique s'appuie parfois sur l'expérience de février à juin 1848 dite des « ateliers nationaux » où des centaines d'ouvriers parisiens furent occupés à d'inutiles travaux de terrassement. Mais, avouons-le, c'est une thèse étrange. Car si le terme d'« ateliers nationaux » a été emprunté au socialiste Louis Blanc, sa pratique a été confiée au très conservateur ministre Marie qui le vida de son sens rapidement. Néanmoins, ces ateliers apparurent, dans une époque marquée par un chômage endémique, comme une première assurance chômage. C'est d'ailleurs bien pourquoi sa suppression décidée par l'Assemblée constituante le 22 juin 1848 déclencha une insurrection réprimée dans le sang. Les ateliers nationaux n'étaient donc pas inutiles alors, et la garantie d'emploi ne le sera pas aujourd'hui.

Car le principe de la garantie d'emploi est de proposer des emplois utiles pour la collectivité et répondant à des besoins identifiés démocratiquement. On est donc loin d'une utilisation à des fins stratégiques de ces emplois comme en 1848. Pavlina Tcherneva évoque plusieurs pistes à ce sujet, et les besoins mal satisfaits ou non satisfaits par le secteur privé ne manquent pas : métiers du soin à la personne, de la culture, de l'environnement. Dans le fonctionnement actuel, ces activités sont soumises à l'impérieux besoin de la rentabilité (y compris dans le secteur public) qui conduit soit à des conditions de travail dégradantes (que l'on songe au secteur du nettoyage industriel, par exemple) à l'insuffisance de personnel (que l'on songe aux maisons de retraite) ou même à l'inexistence de ces activités, dans l'environnement, par exemple. On notera également qu'un nombre considérable d'emplois utiles sont occupés aujourd'hui par des bénévoles dans des associations alors qu'ils pourraient faire l'objet d'un travail rémunéré par la collectivité. Dès lors, ce sont bien des besoins définis par la collectivité qui seront ainsi satisfaits par des travailleurs ayant choisi d'exercer ces activités et étant rémunérés de façon décente. On est là loin d'une simple occupation de façade et, du reste, on rappellera que le secteur privé est, comme l'a montré le regretté David Graeber, lui aussi, créateur de *bullshit jobs*.

Derrière ce type de critique, il y a le risque d'une « étatisation » de l'économie, d'un retour à l'Union soviétique et à ses emplois à vie. Mais cette crainte peut être facilement écartée en rappelant que le principe de base de la garantie d'emploi, c'est le volontariat. Il semble, par ailleurs, évident, que les emplois créés ne le seront pas seulement par l'État central, mais aussi par les collectivités locales, les associations, les organisations à but non lucratif. Et qu'enfin les décisions sont décentralisées et démocratiques. C'est, au reste, ce qui était au fondement même de l'idée d'atelier national déployée initialement par Louis Blanc. Plus qu'une simple garantie publique, il serait sans doute plus juste de parler d'un « financement public de la garantie d'emploi ».

Cette critique peut cependant conduire à préférer à la garantie d'emploi le revenu universel ou une dotation universelle comme le propose Thomas Piketty. La logique est simple : plutôt que de payer des gens à occuper des emplois inutiles, autant leur donner l'argent nécessaire pour créer des entreprises, se former ou consommer. Tout ceci contribuant à créer des emplois, tout en sauvegardant la liberté individuelle.

Le revenu de base universel a un avantage certain : celui de la simplicité. Le public comprend vite le principe : un versement mensuel et inconditionnel. Mais il se heurte à deux murs, deux failles, que la garantie de l'emploi est capable de dépasser. Le premier est que le montant de ce revenu est souvent insuffisant pour vivre. Et ce n'est pas un hasard, c'est que c'est précisément sa fonction : il est un complément de l'emploi marchand propre au néolibéralisme. Il permet simplement de vivre avec un marché du travail fondé sur la précarisation et la compression salariale. Il devient alors la roue de secours d'un capitalisme à bout de souffle. C'est pourquoi il est aussi populaire parmi les cercles conservateurs et libéraux. Il permet de faire accepter aux travailleurs une condition globalement dégradée. L'État devient alors la roue de secours de l'ordre productif.

L'autre élément est que, même généreux et permettant de vivre dignement, le revenu de base ne remet pas en cause ce même ordre productif. Il permet certes en théorie de peser sur le fonctionnement du marché du travail, mais il laisse néanmoins l'organisation sociale et économique à de seuls choix individuels. Ce que l'individu fait de son revenu universel détermine l'organisation sociale. En cela, il ne garantit nullement que certaines tâches non réductibles à l'échange marchand seront réalisées. Il place dans les seuls choix des ménages la clef du bien-être. Il induit aussi l'idée que jouer aux cartes ou ramasser les déchets, par exemple, ont la même valeur sociale. À l'inverse, la garantie de l'emploi définit en amont les priorités et les besoins et, en cela, modifie profondément l'ordre social. Elle n'est, au reste, pas incompatible avec l'idée d'un plus grand loisir individuel, ni même du choix individuel puisqu'on sait qu'elle est volontaire. Du reste, lorsque le secteur commun se développera, il faudra, pour pouvoir fournir une activité à tous, réduire le temps de travail. Ainsi, le travail deviendra une activité parmi d'autres, mais ce sera toujours une activité répondant à des besoins. La garantie d'emploi renverse donc la logique du revenu universel : elle crée les emplois dont la collectivité a besoin et libère les salariés de la précarité. Elle éradique le chômage à la racine et ne fait pas confiance aux mécanismes de marché pour le faire. Ce faisant, elle ouvre, comme on le verra, des perspectives que le revenu universel ne permet pas d'envisager.

La dernière objection est celle d'une idée qui serait propre aux États-Unis et réalisable aux États-Unis uniquement. La garantie d'emploi ne serait alors guère importable en France et en Europe pour deux raisons. La première, c'est la puissance du dollar qui permettrait à l'économie états-unienne de trouver preneur pour sa dette et sa monnaie dans le monde entier et, ainsi, rendrait les effets d'un déficit public permanent moins sensibles. La seconde serait que la garantie d'emploi serait adaptée à la situation états-unienne parce que ce pays n'aurait guère de filets de sécurité sociaux ni de fonction publique d'importance. Dans un pays comme la France, la garantie d'emploi serait inapplicable parce que l'importance de la fonction publique ne lui laisserait guère de place. Il faudrait alors ou cibler l'action sur les chômeurs de longue durée avec le concours du secteur privé, comme le fait l'expérience « territoires zéro chômeurs », ou créer des postes nouveaux dans la fonction publique.

Les deux arguments sont sérieux. Celui du dollar est sans doute un élément vrai. Mais il n'est pas non plus un obstacle irréalisable car des expériences de garantie d'emploi ont été réalisées et financées dans des pays à monnaie plutôt faible comme l'Argentine ou l'Inde. De plus, comme l'a montré la crise du coronavirus, les États-Unis n'ont pas été les seuls à pouvoir injecter massivement de l'argent dans l'économie, la France l'a fait également. La capacité de financement, est, par ailleurs, rendue possible par les effets économiques bénéfiques de la mesure. Et donc par ses effets de retour sur les finances publiques. Il faut souligner que cette garantie d'emploi cible les populations les plus modestes et donc les plus à même de consommer davantage. Mais, surtout, de manière plus concrète, l'État n'attendant plus des entreprises qu'elles créent des emplois, il pourra mettre fin aux politiques de soutien à l'emploi privé et de subventions directes ou indirectes des entreprises. En France, ces mesures sont difficiles à évaluer avec précision, mais elles pourraient dépasser les 100 milliards d'euros. Ceci donne une marge de manœuvre conséquente pour le financement direct et rapide de cette garantie de l'emploi.

Le deuxième point est également sérieux. Les situations états-unienne et française sont en effet fort différentes. Outre-Atlantique, la garantie d'emploi remplit finalement le rôle d'une assurance sociale inexistante par ailleurs. Son objet est donc nécessairement plus large. En France, l'État-providence est resté plus dense, la fonction publique demeure encore importante. Pourtant, l'instauration d'une garantie d'emploi n'en est pas moins urgente, il suffit d'observer la persistance du chômage et de la précarité dans notre pays. Sans doute alors faudra-t-il savoir comment intégrer cette garantie d'emploi dans notre agencement institutionnel et économique. Il faut ainsi prendre garde à ne pas créer des fonctionnaires de deuxième classe ou des travailleurs à statut affaibli dans le cadre de cette garantie.

Pendant la crise du coronavirus, des milliers de salariés ont été, dans le cadre de l'activité partielle, rémunérés par l'État, sans que ce dernier ne demande rien en retour. On pourrait simplement imaginer que, dans le cadre d'une garantie d'emploi, l'État propose aux salariés au chômage des tâches répondant à certains besoins qui, comme on l'a vu, ne proviendraient pas que de l'État. Ce statut financé publiquement serait lié à une grille salariale particulière et serait distinct de la fonction publique stricto sensu dont les contours pourraient ainsi être définis plus précisément. Pour éviter les effets d'aubaine de

la puissance publique, cette définition pourrait être précisée démocratiquement. On pourrait aussi envisager une modification et un élargissement de la fonction publique qui serait intégrée à cette garantie, sans que nul n'y perde rien, et reposant sur une gouvernance démocratisée. La garantie de l'emploi serait alors intégrée dans un système de rémunération publique qui pourrait être la compensation d'une participation à la satisfaction globale des besoins communs. Peu à peu, le salaire serait alors déconnecté de l'emploi et pourrait devenir un droit lié à la citoyenneté. On se rapprocherait de la proposition du « salaire à vie » portée par Bernard Friot. La question de l'organisation est donc délicate, à n'en pas douter. Elle devra faire l'objet d'une discussion démocratique profonde. Mais, ce qui importe, c'est de savoir qu'en aucun cas, elle ne semble impossible à résoudre.

Le jeu en vaut, en tout cas, la chandelle. Car si la pratique française ne pourra donc pas être strictement celle proposée par Pavlina Tcherneva, une telle garantie, pleine et non partielle ou limitée aux chômeurs de longue durée, est nécessaire à la France : les besoins non satisfaits y sont présents, l'inefficacité des politiques d'emploi dédiées au secteur privé est patente, la demande d'emplois stables est indiscutable.

## **Pour un fonctionnement réellement démocratique de l'économie**

---

Une fois ces objections levées, il convient de revenir à la fonction de cette garantie d'emploi. La vision de Pavlina Tcherneva est celle d'un nouveau contrat social étatsunien permettant un meilleur fonctionnement de l'économie. Cette proposition est avant tout un outil. Mais c'est un outil puissant qui renverse la logique idéologique pour ouvrir les portes de l'économie politique. Dès lors, tout dépend de ce qu'on fait de cet outil.

La première utilisation, celle que défend la MMT, c'est celle, comme on l'a dit, de la logique keynésienne : sauvegarder le capitalisme de ses propres démons. Le contraindre à accepter ce qu'il ne peut ou veut créer pour permettre la transition écologique et la concorde sociale. Mais la garantie d'emploi ouvre une autre voie qui n'est pas directement revendiquée par sa version états-unienne. En créant une garantie d'emploi, on libère la gestion politique de l'économie du chantage à l'emploi. Ce chantage à l'emploi est un des ressorts des politiques néolibérales et c'est un moyen pour le secteur privé de dégrader les conditions de travail, de rogner les transferts sociaux, de combattre tout contre-pouvoir dans les entreprises. Tout cela est toujours fait, comme l'ont montré les différentes réformes du marché du travail en France au nom de la « sauvegarde de l'emploi » ou des « créations d'emplois ». La garantie d'emploi ne libère pas que l'État de cette pression. Elle libère aussi le salarié. Lorsque chacun est assuré de disposer d'un emploi décent, suffisant pour vivre, le rapport de forces entre le capital et le travail est profondément modifié.

La version keynésienne de cette garantie d'emploi repose sur l'idée que cette modification du rapport entre capital et travail va inciter le premier à renforcer l'investissement et la productivité. On aurait alors un nouvel espace pour un meilleur partage de la valeur ajoutée, un schéma proche de celui des Trente Glorieuses. Confronté à l'incapacité de jouer sur les salaires, le capital jouerait sur un autre levier, celui de la productivité, selon la description de l'« armée de réserve industrielle » faite par Karl Marx. Mais ce schéma se

retrouve inévitablement confronté aux limites du capitalisme contemporain : l'épuisement des gains de productivité et le risque écologique. Ce n'est pas par hasard que l'ordre néolibéral a tout fait pour peser sur le travail : c'est parce que, désormais, c'est la seule source permettant de contourner l'essoufflement de la logique capitaliste.

La garantie d'emploi dispose donc d'un véritable potentiel de dépassement du capitalisme parce qu'elle atteint ce système en son point faible. C'est là la grande différence avec le revenu universel ou la version réduite de la garantie d'emploi type « territoire zéro chômeurs ». Dans ces deux expériences, on donne aux citoyens les outils pour vivre avec un capitalisme épuisé par une faible productivité. On donne aux travailleurs potentiels les moyens de survivre à des emplois précarisés, fractionnés, mal payés. Avec la garantie d'emploi, on modifie la capacité des employeurs à proposer de tels emplois. Et cela change tout puisqu'il n'est pas sûr que le secteur privé puisse durablement tenir avec une telle pression.

Ceci implique alors que, progressivement, la garantie d'emploi serait immanquablement amenée à s'élargir. Or cette garantie d'emploi a une autre fonction qui la différencie beaucoup de ses expériences concurrentes : elle oblige la puissance publique à définir démocratiquement les besoins d'intérêt général, ce qui doit échapper à l'ordre marchand et qui doit, en conséquence, être organisé hors de cet ordre. Dès lors, ce qui fait l'objet de la garantie d'emploi ouvre la porte à une réflexion sur ce qu'il est convenu d'appeler les « communs » – dont l'entretien et le développement doivent être confiés à ces emplois sortis du champ marchand –, ainsi que sur la planification des besoins et de leur organisation. Au reste, la garantie d'emploi, dont la gestion est décentralisée et démocratique ouvre la voie à une gestion nouvelle de ces communs et de cette planification.

Libérés de l'impératif du profit, travailleurs, usagers et élus peuvent désormais mettre en place ensemble des réponses centrées sur la satisfaction des besoins de leurs territoires à des échelons multiples. L'État lui-même s'en trouve finalement modifié. L'emploi n'est plus subi, créé par les besoins de la dynamique du capital, il est créé par les besoins communs et par un acte démocratique. Progressivement, alors, l'épuisement de la dynamique capitaliste laisse la place, sous le coup de l'inversion du rapport de forces dans le travail, à une autre forme de mode de production. Un mode de production où les échanges marchands ne disparaissent pas, mais où ils ne sont plus au centre de l'organisation sociale.

Hyrman Minsky avait déjà senti le potentiel de cette garantie d'emploi en 1973 en insistant sur le glissement qu'elle induisait vers la question non plus de la quantité d'emploi, mais de sa qualité. Ce changement permettait, selon lui, « une meilleure utilisation des capacités existantes plutôt qu'à leur accroissement ». Avec la garantie d'emploi s'efface alors la course infinie à la croissance. Les priorités s'inversent. L'environnement, le bien-être commun, la santé peuvent devenir les piliers de l'organisation sociale. La société est libérée de sa dépendance à l'obligation d'accumulation du capital.



Les forces sociales dominantes savent ce qu'elles ont à craindre d'une proposition comme celle de la garantie d'emploi. Le « droit du travail » qui agita la naissance de la IIe République avait provoqué la terreur des classes propriétaires et conduit à la boucherie de juin 1848. C'est que, derrière ce terme, il n'y a pas, comme une certaine critique de gauche pouvait le penser, la glorification du travail salarié. Il y a, au contraire, la voie vers une activité permettant de vivre et consacrée au bien commun. Une activité qui pourrait être diverse et volontaire et par laquelle le travailleur ne serait plus aliéné du fruit de son travail. Bref, ce pourrait être un premier pas vers un dépassement du salariat. C'est en cela, parce qu'elle permet de dépasser et la croissance et le travail aliéné, que la garantie d'emploi ouvre la voie à une société qui, comme le dit Marx, pourrait écrire sur ses drapeaux : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. » Pour y parvenir, il faudra sans doute un débat avec les tenants de la version keynésienne de cette garantie d'emploi. Mais le principal obstacle sera bien l'ordre social existant. La garantie d'emploi, n'en déplaise parfois à ses promoteurs, est une arme puissante dans la lutte de classes à l'œuvre au cœur de ce néolibéralisme mourant. Alors que le revenu universel peut garantir le maintien des ressorts de l'ordre économique, la garantie d'emploi a la capacité de le dynamiter. Cette proposition devra donc, au sein même de la gauche politique, faire face à une résistance farouche. Disons-le : la garantie d'emploi a un potentiel révolutionnaire certain. C'est pour cette raison que cette proposition restera suspecte et c'est pourquoi il est indispensable pour ceux qui ne se contentent pas de la gestion du désastre d'un capitalisme en lambeaux de s'en saisir.